

Avertissement

Bien que les conseils fournis dans le présent guide soient aussi exacts et à jour que possible, celui-ci n'a aucune valeur juridique. Il est donc recommandé de l'utiliser de concert avec le texte officiel des Directives sur le service extérieur, les bulletins et les circulaires du Conseil du Trésor et d'autres documents de référence. Le Guide ne doit pas être utilisé en lieu et place de ces documents.

*Vos commentaires et suggestions seraient fort appréciés
Veuillez nous les faire parvenir à l'adresse suivante :
Affaires étrangères et Commerce international
Centre de Services (SERV), édifice Lester B. Pearson
125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Télécopieur : 995-9335*